

Nouvelle République 23 02 11

> Défibrillateurs : À L'avant-garde Du Coeur

Indre

Défibrillateurs : à l'avant-garde du coeur

23/02/2011 05:46



Indre. Le département, sous l'impulsion du docteur Louis Soulat, est le plus en avance, en France, en matière de référencement des défibrillateurs.



Le docteur Louis Soulat et les permanenciers des urgences castelroussines ont accès à cent défibrillateurs dans l'Indre. - (dr)

 [Le retour des défibrillateurs implantés](#)

Elle s'appelle Arlod (Association pour le recensement et la localisation des défibrillateurs) et a pour objectif de tout faire pour que, lorsqu'une équipe médicale ou un civil, intervient sur un patient en arrêt cardiaque, tout le monde puisse être vite renseigné sur l'endroit où se trouve le défibrillateur le plus proche.

Pour cela, les responsables nationaux de cette association ont choisi de faire des régions Centre,

Alsace, Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais et Pays de Loire, des régions pilotes. Et à ce titre, l'Indre sort du lot. Le docteur Louis Soulat, responsable des urgences à l'hôpital de Châteauroux, est le référent local de l'association. Pour lui, cette dernière est plus que légitime. *« Les chiffres sont là : une minute gagnée, c'est 10 % de chances de survie en plus. L'Arlod est mandatée par le ministère de la Santé pour établir un répertoire plus que précis de tous les défibrillateurs automatiques du pays. Dans l'Indre, nous en avons déjà répertorié cent, avec adresse, coordonnées GPS et moyen d'accessibilité. Nous sommes le premier département de France à avoir le lien avec la cartographie, sur le site Internet de l'association. Le but est que lorsque nous recevons, Samu ou pompiers, un appel pour un arrêt cardiaque, les personnels au téléphone puissent se connecter et dire à leur interlocuteur où, avec précision, se trouve le défibrillateur qu'il conviendra de brancher en attendant l'arrivée des secours. »*

" Nous devons absolument tous les identifier "

Voilà pourquoi, aujourd'hui, le docteur Soulat lance un appel aux chefs d'entreprises, aux associations, aux élus... *« Il faudrait que nous ayons accès aux données de la totalité des défibrillateurs répartis sur le département. Tous ceux qui en possèdent peuvent nous le signaler (lire par ailleurs). Ainsi, on peut donner notre avis sur sa localisation et sa facilité, ou pas, à être identifié par les gens. »*

L'association Samu de France oeuvre d'ailleurs également en ce sens, pour que le ministère de la Santé décrète que chaque défibrillateur acheté soit automatiquement déclaré auprès des services compétents. *« Je le répète, c'est une question de survie. »* Le message est passé.

en savoir plus

L'Arlod, association créée par des médecins urgentistes, des spécialistes de l'Internet et des nouvelles technologies, a pour but le recensement et la localisation des défibrillateurs automatiques. La base de données actuellement disponible a permis de recenser plusieurs milliers de défibrillateurs, mais il y en aurait au total, 45.000 en France.

Une déclaration en ligne des défibrillateurs est possible sur le site **www.defib-arlod.fr**

L'association procède, ensuite, à toutes les vérifications nécessaires à la validation des informations fournies.

L'Arlod adresse, par la suite, des alertes aux responsables des collectivités, communes, conseils généraux, immeubles, sur les opérations de maintenance à effectuer pour optimiser la gestion de leur parc de défibrillateurs.

le billet

Question de survie

Le taux de survie après un accident cardiaque est estimé à seulement 3 ou 4 %. Chaque minute qui passe réduit ce taux de survie de 10 %. S'en sortir, relève-t-il du miracle ? Non. Dans 70 % des arrêts cardiaques, des témoins sont sur place et pourraient agir.

Une étude a montré qu'une intervention rapide, via un massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur, pourrait sauver entre 5.000 et 10.000 personnes de plus. Tout est dit.

Dans certaines villes des États-Unis, où l'usage du défibrillateur est entré dans les moeurs, le taux de survie oscille entre 20 et 30 %. S'il fallait des chiffres convaincants...

le chiffre

200

C'est, en moyenne, le nombre de personnes qui, dans l'Indre, meurent chaque année d'un accident cardiaque. En France, les chiffres sont établis à 50.000. Il y en a 400.000 en Europe, et plus de 3 millions à travers le monde. On comprend, dès lors, l'importance de l'initiative de l'Arlod et de la nécessité d'une véritable prise de conscience citoyenne pour leur recensement.

Christophe Gervais